



l'info par l'UNSA Sport

la réforme des retraites est injuste et aura de lourdes conséquences, notamment pour les fonctionnaires

Réforme des retraites : « on aurait pu négocier »

Alain Olive, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes, estime que la réforme dévoilée avant-hier est injuste.

Pour le leader de l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa), les syndicats « réformistes » auraient été prêts à aborder la question de l'âge si le gouvernement avait lâché du lest sur la pénibilité et les seniors.

L'âge légal porté à 62 ans?

Ce projet de loi durcit considérablement les paramètres d'âge. Le plus grave, c'est davantage l'âge auquel on touche la retraite sans décote, quelle que soit la durée de cotisation, qui passera progressivement de 65 à 67 ans. En 2018, il y aura encore plus de gens qu'aujourd'hui qui n'auront pas atteint le nombre d'annuités de cotisations nécessaires à 62 ans, et pour ne pas être touchés par la décote, ils devront poursuivre jusqu'à 67 ans. Avec cette réforme, nous avons le régime de retraite le plus dur en Europe. En Allemagne on doit attendre 65 ans, mais pour l'obtenir, il faut avoir cotisé seulement 35 ans. La retraite est donc effectivement à 65 ans dans ce pays, alors qu'en France ce sera 67 ans.

Ce seront seulement les salariés qui vont payer ?

À l'horizon 2018, le besoin de financement est de 45 milliards. Sur ces 45 milliards, 20 milliards sont apportés par le report de l'âge de départ, 5 milliards environ seront fournis par les cotisations des fonctionnaires, 15 milliards par l'État patron sur les retraites de la fonction publique et 4 milliards apportés par les entreprises et les nouvelles ressources fiscales sur l'épargne et les plus hauts revenus qui seront très peu sollicités, de l'ordre de 260 millions d'euros. C'est cela qui est profondément injuste !

les principales victimes

Ce sont les salariés qui n'ont pas effectué des carrières complètes qui seront de plus en plus nombreux, essentiellement les femmes. Les retraités actuels se disent que deux ans de plus, ce n'est pas la mer à boire, mais ils ont vécu dans un marché de l'emploi où on pouvait faire une carrière uniforme et homogène, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, et c'est là qu'est le changement radical.

Pénibilité et emploi des seniors

Ces deux sujets ne sont pas traités dans le projet. La pénibilité sera traitée sous l'angle de l'invalidité. On attendra que les gens ne soient plus aptes à travailler pour leur délivrer un certificat médical qui leur donnera le droit de partir à 60 ans : devront-ils avoir des maladies professionnelles pour partir plus tôt ?

Négociations

Pour la gestion de la crise, le gouvernement a vraiment fait des efforts, notamment en termes d'emploi, et les mesures n'ont pas été nulles : emplois précaires, création du Fiso (1), bas revenus, il y a eu des acquis. Les organisations syndicales ont eu un rôle majeur, et pour la première fois en France, on a réussi à créer un pacte social par défaut.

Retraites

On voit bien qu'il y a un problème de financement pour les retraites, on voit bien que le taux d'endettement de la France est très élevé, mais les efforts sont-ils justement partagés ? Si la question de l'âge avait été posée avec en même temps des négociations sur la pénibilité et sur l'emploi des seniors, certaines organisations réformistes auraient pu en discuter.

Dont l'Unsa. Mais à partir du moment où ces questions ne sont pas traitées, on ne peut pas discuter des questions démographiques. On nous dit que ça coûte cher, mais il faut savoir ce qu'on veut. À partir du moment où le gouvernement ne voulait pas négocier ces deux points, à l'exemple du Medef, et où il ne voulait pas de nouvelles sources de recettes, il a bien compris que ce n'était pas la peine d'aller plus loin dans les négociations.

Rendez-vous dans la rue le 24 juin

Le 24 juin, l'intersyndicale appelle à manifester contre cette réforme injuste. Nous verrons la mobilisation, qui sera certainement plus forte que le 27 mai. Si ça monte, on recommencera à la rentrée, au moment du débat au Parlement, et FO ne pourra pas faire autrement que se joindre à nous.

(1) Fonds d'investissement social.

Alain Olive : « Cette réforme des retraites est l'une des plus dures d'Europe »

La rédaction - Good Morning Business - Stéphane Soumier - bfm, le 17/06/2010

Pour le secrétaire général de l'Unsa, la réforme des retraites est injuste et aura de lourdes conséquences, notamment pour les fonctionnaires.

Extraits audios 

Alain Olive répond à Stéphane Soumier dans Good Morning Business, le 17 juin 2010.

 télécharger

<<http://www.radiobfm.com/media/audio/BpD53rhdUhkFtYfRSdT2b2EqQdXmW7f.mp3>>

Stéphane Soumier : les fonctionnaires sont-ils prêts à accepter que l'on ne touche pas au calcul même de leur retraite, cela reste sur les six derniers mois de carrière, contre vingt-cinq ans dans le privé, mais qu'en revanche on aligne le montant des cotisations sur ce qui se fait dans le privé ? Est-ce que le deal vous semble acceptable ?

Alain Olive : je crois d'abord qu'il n'y a pas que les fonctionnaires qui sont concernés, tout le monde l'est. Pour les fonctionnaires, c'est vrai que ça fait beaucoup. A la fois on leur demande de cotiser plus, après tout pourquoi pas, on égalise les cotisations privées/publiques, et on leur dit qu'on va geler, jusqu'en 2013, 100 milliards de dépenses publiques, que les salaires seront quasiment gelés pendant plusieurs années. Ça va être très difficile de faire accepter cela aux fonctionnaires et à la fonction publique.

Ca veut dire que l'on entre dans la rigueur, comme cela se fait déjà dans certains pays. Avec l'inflation, on peut dire qu'il y a une baisse du pouvoir d'achat qui se profile. On va avoir des résultats comparables à ce qui se passe un peu en Espagne : baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

J'imagine que vous pensez à ce que vous allez répondre de manière officielle au gouvernement. Selon vous il faut un rattrapage salarial par exemple sur cette cotisation ? Ca veut dire que depuis 1998 dans ce pays, il n'y a eu aucun accord salarial dans la fonction publique. Ca veut dire qu'il faudrait que lors des négociations sur les salaires le 25 juin, c'est-à-dire le lendemain de la journée de manifestation, on va voir ce que le gouvernement a dans le ventre.

Est-ce qu'il va instaurer une rigueur salariale pour plusieurs années dans la fonction publique ou bien est-ce qu'il veut négocier et arriver à des gestes sur les salaires ? Voilà tout ce que cela veut dire.

D'accord, donc vous dites pourquoi pas mais avec une compensation sur les salaires c'est ça ? Bien sûr.

Vous avez dit qu'il n'y a pas que les fonctionnaires qui sont concernés par cette réforme. Quelle est votre vision générale de cette réforme ?

Je crois d'abord que les agences de notation doivent être rassurées, la dette française va bien se vendre...

Vous le dites avec un air caustique. Il faut bien être conscient que cette dette si elle se vend mal, ce sont des taux d'intérêt en plus, ce sont des financements publics qui se dégradent à vitesse grand V...

Il y a plusieurs points de vue sur cette réforme. Il y a celui des financiers, et de ce point de vue *La Tribune* d'ailleurs dit « *Sarkozy tape fort* ». Oui, il tape fort, et dans le cadre du mano a mano avec l'Allemagne, la réforme des retraites en France est plus dure, c'est même l'une des plus dures d'Europe.

Vous avez trois âges dans la retraite : l'âge d'ouverture des droits, l'âge de liquidation et l'âge de la retraite à taux plein. Or aujourd'hui, étant donné que beaucoup de salariés n'ont pas de carrière complète, avec la dégradation du marché du travail, ils vont se retrouver non pas à prendre leur retraite à 62 ans, mais ils vont devoir attendre 67 ans, puisque contrairement à l'Allemagne où il faut 35 ans de durée de cotisation, en France il va en falloir 41,5.

Retrouvez l'intégralité de cette interview dans le podcast ci-dessus.



Alain Olive, secrétaire général de l'Unsa.